



Frais obligatoires

Ouverture de dossier (non remboursable)	50 \$	Frais accessoires et vie étudiante	150 \$
Frais administratifs	175 \$	Matériel didactique	110 \$
Association des parents	15 \$ / famille		

En raison des lois fiscales régissant d'une part les remboursements anticipés des frais de garde et d'autre part l'émission des reçus au 31 décembre, voici les forfaits disponibles:

FORFAIT A INCLUANT LE REPAS ET LES COLLATIONS JUSQU'À 13 H

NOUVEAUTÉ :
De 6 h 30 à 13 h

ATELIERS ÉDUCATIFS	33 \$ / jour
GARDERIE	4 \$ / heure après 13 h

FORFAIT B INCLUANT LE REPAS ET LES COLLATIONS DE 7 H À 18 H

NOUVEAUTÉ :
De 6 h 30 à 18 h

ATELIERS ÉDUCATIFS	45 \$ / jour
--------------------	--------------

NOTE

Le forfait choisi demeure valide et ne pourra être modifié. La fréquentation est à temps plein, présence du lundi au vendredi selon un des deux forfaits.

Le montant est payable pour tous les jours inscrits au contrat peu importe la présence ou l'absence de l'enfant.

Toute somme en souffrance portera intérêt au taux de 18 % l'an, à compter de la date d'émission de la facture.

Transport scolaire : Informez-vous!

POLITIQUE FAMILIALE :

1^{er} enfant : aucune réduction

2^e enfant : réduction de 10 %

3^e enfant : réduction de 15 %

4^e enfant : réduction de 20 %

Réduction pour plus d'un enfant de la même famille demeurant à la même adresse, incluant la garderie et l'école